Page: 1

Edition n°: 2

Date: 31 / 10 / 2011

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

TRANS SPECIAL SYN 10W40

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : TRANS SPECIAL SYN 10W40

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie de l'automobile.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société LEXO

LEXOIL EUROPE DIVISION 2700 ROUTE DU BOURG 26300 Châteauneuf sur Isère

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : Tel : 01 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Contient : Polyolefin polyamine succinimide

Phénol, dérivés polythio-2,2' bis[alkyl-4 en C8-30], sels de calcium, superbasiques

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Conseils de prudence

• Contient : Polyolefin polyamine succinimide

Phénol, dérivés polythio-2,2' bis[alkyl-4 en C8-30], sels de calcium, superbasiques

2.3. Autres dangers

superbasiques

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Composants : Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE le produit est classé non dangereux.

Nom de la substance No CAS No CE Numéro annexe REACH Classification Contenance Environ 2,35 % R53 Polyolefin polyamine succinimide Aquatic Chronic 4 (H413) Phénol, dérivés polythio-2,2' bis[alkyl-: Environ 1.28 % 90480-91-4 291-829-9 R53 4 en C8-30], sels de calcium, Aquatic Chronic 4 (H413)

Page : 2

Edition n°: 2

Date: 31 / 10 / 2011

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

TRANS SPECIAL SYN 10W40

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

Inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.
 Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

- Ingestion : Ne pas faire vomir.

: Rincer la bouche. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions

normales d'utilisation.

- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions

normales d'utilisation.

- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales

d'utilisation

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction : Mousse.

Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Prévention : Ne pas fumer.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Les épandages peuvent être glissants. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber

avec un matériau approprié. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

Page : 3

Edition n°: 2

Date: 31 / 10 / 2011

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

TRANS SPECIAL SYN 10W40

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à une température ne dépassant pas 40°C

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales

d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions

normales d'utilisation.

- Protection des yeux : Lunettes.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide huileux.
Couleur : Jaune-brun.
Odeur : Huile.

pH : Aucune donnée disponible.Point de fusion / Point de congélation : Aucune donnée disponible.

Point d'ébullition initial - intervalle

d'ébullition

: Aucune donnée disponible.: Aucune donnée disponible.

Densité : 0.878 (g/dm3)

Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.

Inflammabilité: Non applicable.Pression de vapeur: >12 (101.3 kPa/air=1)Viscosité: 14.3 @ 100°C (mm2/s)

Solubilité dans l'eau : Négligeable.

Densité relative : Aucune donnée disponible.

Point d'éclair [°C] : >220 (ASTM D 92)

Limites d'explosivité : UEL : 6.0 LEL : 1.0

Log P octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Page: 4

Edition n°: 2

Date: 31 / 10 / 2011

Remplace la fiche: 3 / 12 / 2009

TRANS SPECIAL SYN 10W40

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.

Température d'auto-iinflammabilité : Non applicable.

Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

Propriétés explosives : Non applicable. Propriétés comburantes : Non applicable.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales. Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter Oxydants forts. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Inhalation : L'inhalation de fumées ou de vapeurs à haute température peut irriter les voies respiratoires.

Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

- Cutanée : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

- Oculaire : Légèrement irritant pour les yeux.

- Ingestion : Peut provoguer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Toxicité aïgue modérée du système.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Page : 5
Edition n° : 2

Date: 31 / 10 / 2011

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

TRANS SPECIAL SYN 10W40

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes

: R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(chap. 3)

Texte des phrases H du §3 : H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres données : Révision - Voir : *

Date d'impression : 31 / 10 / 2011

DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 et 453/2010	Π
DU PARI EMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL	

Fin du document